63e année. — N° 1

Le Numéro : UN franc

Samedi 1er Janvier 1944

L'Indépendant

Abonnements } Dordogne..... Un an 40 fr. Autres départements. 55 fr. | Direction et Administration 108, rue Neuve-d'Argenson | Téléphone 5 C. C. P. Limoges 267.19 | Annonces : ... la l. 4 fr. Chronique locale..... » 5 fr. Annonces judiciaires. la l. 5 fr. — commerciales » 3 50

A ses Amis, Abonnés et Lecteurs,
L'INDÉPENDANT
offre
ses vœux de Nouvel An

Le Maréchal Pétain

a adressé aux Français un émouvant message de Noël

La voix du Maréchal, que nous n'avions pas entendue depuis longtemps, s'est élevée dans le douloureux recueillement de notre cinquième Noël de guerre.

Voici ce qu'il a déclaré :

Pour la quatrième fois, la France célèbre dans l'épreuve et la tristesse un Noël de guerre. Les évènements m'obligent à donner à mes vœux l'accent d'une suprême exhortation. Ce soir, je m'adresse à vos cœurs de Français. Entendez votre chef qui ne veut être, dans le grave et solennel silence de cette veillée, qu'un Français qui souffre comme vous, avec vous.

Noël, fête de la famille. Dans les camps, plus d'un million des nôtres ont le cœur meurtri par l'épreuve d'une longue séparation. Dans les usines, les travailleurs sentiront plus vivement, ce soir, le poids d'un éloignement qui est dû aux exigences de la guerre.

Je pense à tous ces foyers, où manque la présence protectrice du cœur vers lequel sont tournés tant de visages d'enfants, tant de regards d'épouses et de mères.

Noël, fête de l'amour ! Et des Français revenus aux plus mauvais jours se querellent, se haïssent, bafouent l'autorité, exercent des représailles, se livrent au pillage et au sabotage, répandant ainsi par des attentats inqualifiables une véritable terreur.

Au lieu de chants de Noël, trop de petits enfants entendront ce soir, comme Jeanne d'Arc, le récit de meurtres et de rapines.

Noël, fête de la Nativité ! Et la mort plane sur le monde entier et la France subit chaque jour l'épreuve cruelle de nouveaux crimes et l'immonde misère de bombardements sous lesquels nos villes s'écroulent, jetant sur les routes ceux qui ont échappé au massacre.

Malgré tant de désastres, je garde ma foi dans l'avenir de la France, mais je vous supplie, Français, de renoncer aux stériles discussions, aux vaines rivalités, aux haines mortelles.

Dans le malheur qui nous accable, tendez-vous des mains fraternelles. Ecoutez un homme qui n'est là que pour vous et qui vous aime comme un père. Une fois de plus, je vous adjure de penser par dessus tout au péril de mort que courrait notre pays si, sur lui, s'abattait la hideuse guerre civile ou si triomphait le communisme ou la barbarie païenne.

Croyants, sceptiques ou indifférents, accueillez ce soir cet ultime avertissement. Mais ne finissons pas cette nuit de Noël sur de si douloureuses perspectives. Je veux encore affirmer devant vous et avec vous mon espoir.

Nos prisonniers, nos travailleurs sont loin de nous. Ils retrouveront leur foyer.

Nos villes sont détruites, nous les reconstruirons. Nos misères sont immenses, mais la tempête passera et les Français recommenceront à s'aimer.

Héritiers d'une vieille civilisation, fiers de notre passé, dédaigneux des menaces qui voudraient nous rayer du nombre des grandes puissances, nous pouvons hautement proclamer notre volonté de vivre, notre espoir dans l'avenir et notre espoir que la Paix sera rendue un jour aux hommes de bonne volonté.

LOTERIE NATIONALE

37e Tranche 1943

Les numéros se terminant par :	gagnent
2 (séries A et B)...........	200
8 (séries A et B)...........	400
29 (série A)................	500
(série B)...................	1.000
922 441 316 817 566 741 336	
178 (série A)...............	1.000
(série B)...................	1.500
3.600 9.438 4.868 3.647	
1.671 (série A).............	2.000
(série B)...................	10.000
4.365 4.419 (série A).......	5.000
(série B)...................	15.000
6.991 (série A).............	20.000
(série B)...................	30.000
63.062 37.759 33.626 83.823	
74.995 (série A)............	40.000
(série B)...................	60.000
079.549 110.159 267.533	
118.320 063.376 (série A)...	100.000
(série B)...	120.000
046.822 036.324 (série A)...	600.000
(série B)..	250.000
231.784 (série A)...........	1.000.000
(série B)...................	500.000
227.386 (série A)...........	6.000.000
(série B)...................	2.000.000

ACHAT de **tout débarras**, cave et grenier, tous objets d'occasion. Vient à domicile.
S'adresser 24, rue des Conférences, Bergerac.

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

Dans son message de Noël, le Saint-Père a déclaré notamment : « Ne perdez pas courage. Ne restez pas parmi les ruines, mais reconstruisez ».

De son côté, le Dr Gœbbels, ministre du Reich, a dit : « La souffrance a trempé notre force. A la dureté des temps, nous opposerons la dureté de notre volonté ».

— Le Conseil supérieur du travail est créé ainsi que trois centres d'information pour les employeurs, les cadres et les ouvriers. Une commission de la charte est constituée au sein du Conseil supérieur.

— Le Dr Ley a adressé un appel aux ouvriers étrangers travaillant en Allemagne.

— A Biarritz, quatorze inculpations dans une affaire d'avortement.

— Un nouveau convoi de prisonniers rapatriés est arrivé à Compiègne.

— Le général Franco annonce la suppression de la milice phalangiste.

— 2083 arrestations ont été opérées par les services de police au cours de la semaine écoulée.

— Le chef de la Milice du Rhône meurt victime d'un accident d'auto.

— Les femmes roumaines envoient des vivres aux enfants de France.

— Catroux a signé un accord avec la Syrie et le Liban qui deviennent indépendants.

— M. Marcel Fourcade, sénateur des Hautes-Pyrénées, est décédé.

— « Nous avons gagné la bataille de Berlin » dit le Dr Gœbbels.

— A Toulouse, un suspect et deux agents tués par l'explosion d'une grenade. Un passant est grièvement blessé.

— Le roi d'Angleterre vient, à l'occasion de Noël, d'adresser un message dans lequel il a exhorté ses auditeurs à avoir « la force d'affronter l'avenir d'un monde qui a été déchiré par une tempête telle qu'il n'en avait point connu jusqu'alors ».

— En moins de trois mois, la police a procédé à 21.651 arrestations.

— « La Suède doit rester vigilante », déclare le chef du gouvernement suédois.

— La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'U. R. S. S. sont d'accord sur les condamnations à mort de Kharkov.

— Des représailles seraient exercées dans le cas où les gaullistes molesteraient des prisonniers allemands.

— M. Casey est nommé gouverneur du Bengale.

— L'agence Reuter annonce que le général Tsikovitch, commandant en chef des armées yougoslaves, a demandé à être relevé de son commandement. Il avait été nommé en août dernier.

— La ration du pain quotidien est portée, en Belgique, de 250 à 300 grammes pour les titulaires de cartes ordinaires.

— Les Etats-Unis fourniraient 73 % des troupes d'attaque contre l'Europe.

— Le commandant de la 1re armée canadienne est relevé de ses fonctions.

— Le gouvernement fasciste républicain ordonne des enquêtes sur l'honorabilité des membres du parti.

— A Paris, six personnes sont asphyxiées par le gaz d'éclairage.

— En Afrique du Nord, tous les juifs devront être obligatoirement réintégrés dans leurs emplois.

— Le Pape a stigmatisé avec force le bombardement du Vatican.

— Le commissaire principal du Havre est blessé par un jeune terroriste.

— Dans son message de Noël, le président Roosevelt a rappelé les buts de guerre des « Alliés ». Il a dit notamment « que la force serait nécessaire pour maintenir la paix entre les nations et que si besoin était, la force internationale pourrait être mise en jeu ».

— A Sète, un vétérinaire a été assassiné. Il s'agirait d'une vengeance.

— Tous les Italiens de 16 à 60 ans sont soumis au service du travail.

— Selon des informations provenant des milieux politiques d'Alger, les communistes refuseraient de reconnaître Delattre de Tassigny comme successeur de Giraud. Celui-ci abandonnerait Alger pour occuper un nouveau poste à Londres.

— L'administrateur des établissements Chatel et Delfus, de Rouen, est l'objet d'une mesure d'internement.

— L'Amérique ne soutiendrait plus l'ex-général Giraud.

— L'archevêque d'York, primat d'Angleterre, confirme le discours anti-français du maréchal Smuts.

— La presse belge s'élève avec indignation contre les déclarations des ex-ministres Spaak et Delfosse, préconisant le rattachement de la Belgique à l'Empire britannique.

— L'hymne de l'Union soviétique remplace l'Internationale en U. R. S. S.

— Une édition populaire à grand tirage du discours dans lequel le Maréchal Smuts a insulté la France va être diffusée dans l'Empire britannique.

— Un des assassins du général Philippon a été arrêté à Toulouse.

— Le comité d'Alger fleurit la tombe de l'assassin de Darlan.

— C'est le 10 janvier que sera appliquée l'augmentation du tarif des voyageurs des chemins de fer.

— « Loin de vos foyers, vous travaillez encore pour la France », écrit le Maréchal dans un message aux travailleurs français en Allemagne.

— Le Conseil supérieur du travail groupera 112 membres, précise, à la Presse, M. Bichelonne.

— Aux Etats-Unis, M. Roosevelt a exposé la nécessité de la réquisition des chemins de fer.

— A l'issue d'un combat héroïque, le « Scharnhorst » a été coulé en mer du Nord.

— Lundi, dans sa maison natale, a été célébré l'anniversaire de la naissance de Pasteur. Des gerbes de fleurs ont été déposées par ceux qui gardent le souvenir du grand Franc-Comtois.

— Le bruit court que M. J. H. Rosny, actuellement à Ploubazlanec (Côtes du Nord), aurait demandé à ses collègues de l'Académie Goncourt de lui envoyer leurs votes pour permettre de décerner le prix Goncourt avant la fin de l'année.

— Pour céder aux exigences des Soviets, le second front sera réalisé, estime-t-on à Berlin.

— « Je crois en la renaissance française... mais il faudrait reconstruire nos institutions », déclare le docteur Alexis Carret.

— La validité des autorisations de transport de pommes de terre est prorogée jusqu'au 29 février.

La guerre

Les combats sur le front de l'Est sont extraordinairement acharnés. Il semble que la grande offensive d'hiver est déclenchée.

Sur le front d'Italie du sud, les seuls combats ont eu lieu dans la ville d'Ortala, où des engagements de rues se déroulent.

Instructions à suivre en cas de bombardement

Bien que des instructions à suivre en cas de bombardement aient été, à plusieurs reprises, déjà, portées à la connaissance du public, il paraît utile de les rappeler sous une forme aussi condensée que possible.

1. APPARTEMENTS : Ouvrir les fenêtres ; remplir les récipients d'eau (ne pas oublier les baignoires) ; fermer compteurs de gaz, d'électricité, eau.

2. CE QU'IL FAUT AVOIR AVEC SOI : A défaut de masque, grand mouchoir que l'on mouille et que l'on met sur le nez, s'il y a une bombe à phosphore, en fermant la bouche : valises (effets, valeurs, nourriture, eau potable, objets de pansement).

3 DESCENDRE A LA CAVE RAPIDEMENT, y trouver pelles, pioches, haches, lampes électriques ou bougies et allumettes, un appareil sonore, un seau plein d'eau, soupiraux fermés par une planche et de la terre, se tasser dans l'angle de sécurité formé par un mur ou une encoignure de deux murs placés au milieu du sous-sol.

A. ATTAQUE DE LA BOMBE INCENDIAIRE :

a) *Bombe bâton* : 1 kg 700 partie incendiaire 200 gr. magnésium (aluminium) ressemble à un feu de bengale, mais explose, traverse un seul étage, des milliers en ont été lancées à La Bocca le 11 11. Pour l'attaquer, se tenir à l'abri de l'explosion derrière un mur, se servir de sable d'abord, d'eau et de l'extincteur.

b) *Bombe à phosphore* : 14 ou 20 kg. — partie incendiaire 3 kg. 500 dont 500 gr. de phosphore (comparer avec le milligramme du bout d'une allumette), traverse plusieurs étages, explose en envoyant des flammèches. Pour l'attaquer, se servir dans l'ordre de sable, d'eau, de l'extincteur.

c) *Bombe liquide* : 110 kg. — benzol — traverse plusieurs étages ; n'explose pas, liquide en feu qui coule. Pour l'attaquer, pas d'eau (éteint on de l'essence qui brûle avec de l'eau ?) mais le sable, l'extincteur sont indiqués.

Pour ces deux dernières bombes, fermer portes et fenêtres. Arroser les portes, les ouvrir lorsqu'on a des moyens d'attaque sérieux et que les flammes sont moindres. Le gaz phosphorique n'est pas expressément toxique, mais il irrite les voies respiratoires.

LIVRAISON DES TABACS

MAGASIN DE BERGERAC

Première Commission

Ordre d'appel des communes avec indication des dates de l'expertise.

Echantillons, 6 janvier ; P S D., P S P., 14, 15 ; Mouleydier, 8, 10 ; Creysse, 10, 11 ; Trémolat, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19 ; Pontours, 19, 20 ; Calès, 20, 21, 22, 24 ; Badefols, 25 ; Mauzac, 26, 27 ; Lalinde, 27, 28, 29, 31 janvier 1er et 2 février ; St-Capraise, 2 ; Ginestet, 3 ; Lunas, 3, Laforce, 4, 5, 7 ; Monfaucon, 7 ; Le Fleix, 7, 8, 9, 10, 11 ; Fraysse, 11, 12 ; St-Georges-de-Blancaneix, 12 ; Douville, 12 ; Beauregard et Bassac, 12, 14 ; St-Martin-des-Combes, 14 ; St Georges-de-Monclar, 14 ; Laveyssière, 14, 15 ; St Jean-d'Eyraud, 15, 16 ; St Julien-de Crempse, 16 ; Béleymas, 16, 17 ; Montagnac-Lacrempse, 17.

Deuxième Commission

P.S.P., P.S.D, 18 janvier ; Fonroque, 8 ; Serres-et-Montguyard, 8 ; Rouquette, 8 ; Eymet, 8 ; Cogulot, 8 ; St-Sulpice-d'Eymet, 8 ; Ste-Eulalie-d'Eymet, 8 ; St-Cassien, 8 ; Ste-Sabine, 10 ; Nojals-et-Clottes, 10, 11 ; Ste Croix-de-Beaumont, 11 ; Labouquerie, 11, 12 ; St-Avit-Sénieur, 12, 13, 14 ; Beaumont, 14, 15 ; Bayac, 15, 16 ; Bourniquel, 17 ; Rampieux, 17 ; Monsac, 17 ; Born-des-Champs, 17 ; Gageac-Rouillac, 18 ; Razac-de-Saussignac, 18 ; Saussignac, 19 ; St-Laurent-des-Bâtons, 19 ; Grand-Castang, 19 ; Ste Foy-de-Longas, 19, 20 ; Faux, 21 ; Ste-Radegonde, 21 ; St-Léon-d'Issigeac, 21 ; Eyrenville, 21 ; Falgueyrat, 21 ; St Aubin de-Lanquais, 21 ; Bergerac, 22, 24, 25, 26, 27 ; Lamonzie-Montastruc, 27, 28 ; Lembras, 28 ; St-Sauveur, 29 ; St-Nexans, 31 ; Queyssac, 31 ; St-Germain-et-Mons, 31 janvier, 1, 2 février ; Clermont-de-Beauregard, 2 ; Maurens, 2, 3 ; Campsegret, 3 ; Lanquais, 3, 4, 5 ; Verdon, 5 ; Couze, 5, 7 ; Baneuil, 7, 8 ; Cause-de-Clérans, 8 ; Liorac, 9 ; St-Félix-de-Villadeix, 9, 10 ; St Marcel, 10, Pressignac, 11 ; Vicq, 12 ; St Agne, 12, 14, 15 ; Varennes, 15, 16, 17.

Troisième Commission

St-Laurent-des-Vignes, 8 janvier ; Cours-de-Pile, 8, 10, 11 ; St-Antoine-de-Breuilh, 11, 12 ; Port Ste-Foy, 12, 13 ; Montcaret, 13 ; St-Seurin-de-Prats, 13 ; Vélines, 13 ; Montpeyroux, 13 ; St Pierre-d'Eyraud, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22 ; Prigonrieux, 22, 24, 25, 26 ; Lamonzie-St Martin, 26, 27, 28, 29, 31 ; Gardonne, 1, 2, 3 février.

Quatrième Commission (Gironde)

Eynesse, 7 février ; Les Lèves, 7 ; St-Quentin-de-Caplong, 7 ; La Roquille, 7 ; Riocaud, 7 ; Pineuilh, 7, 8, 9 ; St-Philippe-du-Seignal, 9 ; St Nazaire, 10, 11 ; St-Avit-du-Moiron, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21 ; St-André-et-Appelles, 21 ; Moulliets, 21 ; Pessac, 21 ; Pujols, 21.

Chronique Locale

Carnet blanc. — C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage de notre jeune compatriote Marcel Mourot, receveur-contrôleur de l'Enregistrement, fils de Mme Mourot, professeur au Collège de notre ville, avec Mlle Le Sourd, fille de Me Le Sourd, notaire à Guémené-sur-Scorff.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée mercredi dernier en l'église de Guémené-sur-Scorff.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris le décès de Mme veuve Ernest Arnouil, décédée au faubourg de la Madeleine, dans sa 86e année.

La défunte jouissait de la sympathie unanime dans ce coin de la banlieue bergeracoise.

Ses obsèques ont eu lieu jeudi, au milieu d'une nombreuse assistance.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à son fils Elie, à ses filles Mmes Pierre Teyssier et Albert Moreau, à sa famille, nos sentiments de condoléances émues et attristées.

Au Palais. — Par arrêté du 14 décembre, pris en application de l'article 16 de la loi du 16 juillet 1930, est nommé greffier au tribunal de première instance de Bergerac M. Paul-Jean Galinat, en remplacement de M. Depigny, qui a été nommé greffier au tribunal de première instance de Vienne (Isère).

Groupement de jeunesse « Péguy ». — Dimanche 26 décembre, à 10 heures, se déroula une cérémonie de présentation des Cadets au fanion du groupement.

M. Callard, sous-préfet de Bergerac, un certain nombre de personnalités, et une foule dense assistaient à cette cérémonie, imposante dans sa simplicité.

Sur la place de l'Eglise, face au monument aux Morts de la Guerre, étaient réunis les 11 groupes formant l'ensemble du Groupement de jeunesse « Péguy ». M. le sous-préfet passa lentement devant le front de chacun d'eux et, peu après, M. le Commissaire Lamoureux, chef du Groupement, prononça une vibrante allocution, au cours de laquelle eurent lieu successivement : le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument de la place Mounet-Sully ; l'envol des couleurs nationales, jusqu'au clocher de l'église Notre-Dame ; la présentation du Fanion.

La cérémonie se termina par un défilé superbement entraîné par l'excellente musique du groupement. La police assura le service d'ordre d'une façon parfaite.

Action de solidarité. — Les organisateurs de la Campagne de solidarité expriment leurs remerciements et la reconnaissance profonde des bénéficiaires à tous ceux qui ont contribué au succès de la collecte.

Dans un élan d'entr'aide magnifique, des centaines de personnes se sont imposé une privation supplémentaire pour soulager les plus malheureux parmi les familles de prisonniers, de travailleurs en dehors du pays, de réfugiés et les déshérités, vieillards et malades.

Ce beau mouvement a montré qu'un grand nombre de Bergeracois savent s'élever au dessus de l'égoïsme pour réaliser la véritable union fraternelle. Emouvante richesse de cœur qui se traduit par la multiplicité et la valeur des produits offerts.

De nombreux foyers ont aussi invité à leur table des enfants de prisonniers et de petits sous-alimentés.

Les Comités responsables félicitent les équipes de ramassage et de répartition, en particulier les Dames et les jeunes des œuvres catholiques. Ils se sont acquittés de leur tâche avec une parfaite conscience du rôle qui leur était confié.

Travail digne et fécond, cette campagne de fraternité effectuée par les différents milieux de la ville nous donne les meilleurs motifs de réconfort et d'espérance en ce temps d'épreuves.

Crises de sciatique vite arrêtées

Pour faire céder la sciatique, avec ses élancements en coups de poignard, il faut un remède énergique. Le Gandol, avec ses trois puissants calmants, apaise très vite la douleur. De plus, il active l'élimination de l'acide urique. Soulagement rapide et durable des rhumatismes. Ttes phies, 19 fr. 50 la boîte de 20 cachets Gandol. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2694

PETITS POIS ~ TOMATES

Les Etablissements DIN, Conserverie rue du Pont St Jean, à Bergerac, traitent dès à présent par CONTRAT de CULTURE pour la prochaine campagne.

Les POIS FAUCHÉS *intéressent particulièrement les gros exploitants de la région immédiate de Bergerac, car ils permettent d'ensemencer de grandes superficies tout en n'exigeant qu'une main-d'œuvre très réduite.*

Documentation et semences sont à la disposition des planteurs.

SÉRIE DE VOLS

Dans la nuit du 14 décembre, cinquante-cinq litres de vin blanc furent soustraits au préjudice de M. Firmin Bru, 56 ans, cultivateur à Saint Nexans ; les malfaiteurs emportèrent ce vin dans un petit fût en chêne qui fut retrouvé brûlé dans une maison inhabitée.

— Ces jours derniers, M. André Compète, 47 ans, cultivateur aux Mendies, commune de Saint-Méard-de Gurçon, constata la disparition de cinquante choux plantés dans un champ non loin de son habitation. Enquête.

— Dans la nuit du 15 au 16 décembre, M. André Chavaroche, 31 ans, cultivateur au Bean, commune de Saint Nexans, fut allégé de 80 kg. de pommes de terre.

— Dans la même nuit, dix sacs de toile furent volés à M. Louis Bosville, 60 ans, propriétaire à Fonqueule, commune de Saint-Germain-et-Mons.

— Le 18 décembre, la bicyclette de M. Alphonse Noisjean, 25 ans, aubergiste à Le Buisson, fut enlevée par un inconnu. La machine était d'une valeur de 3.500 fr.

— Le 19 décembre, il fut soustrait à M. Firmin Bru, 56 ans, cultivateur au bourg de Saint-Nexans : dix canards, race barbarie, du poids de quatre kilos chacun ; deux dindes noires de quatre kilos ; onze lapins de 2 à 2 kilos 500 et une vingtaine de poules. Les malfaiteurs avaient laissé sur place les têtes des canards, des dindes et d'un coq qu'ils avaient tranchées au moyen d'un sécateur.

Enquêtes de la gendarmerie.

— Dans la nuit du 19 décembre, M. Jean Favard, 60 ans, propriétaire à Labrousse, commune de Nastringues, fut victime d'un vol de deux coqs, trois poules et un canard. L'enquête de la gendarmerie aboutit à l'arrestation du nommé Louis Durand, 22 ans, cultivateur à Saint-Médard-de-Mussidan. Le jeune homme fut conduit à Bergerac et placé sous mandat de dépôt le 22 décembre.

— Le 21 décembre, une bicyclette estimée 1 500 fr. fut dérobée à Mme Besse née Marie Tarraran, 27 ans, cultivatrice à Ruisseau-Ouvert, commune de Port-Sainte-Foy.

— Mme Bourg née Angèle Cure, 52 ans, mercière à Eymet, déposa une plainte à la gendarmerie pour vol commis à son préjudice d'une somme de 7 000 à 8 000 fr., composée de billets de 1.000 et de 500 fr.

— Le 20 décembre, un portefeuille rempli de papiers personnels, fut soustrait à M. Francis Fouche, 38 ans, hôtelier à Libourne, rue Gambetta. Sur indication, la gendarmerie de Bergerac fut chargée de faire une enquête.

— Dans la journée du 23 décembre, un coq disparut de la volière de Mme Marie Faytout, 54 ans, ouvrière d'usine, demeurant à Troche, commune de Creysse. La gendarmerie de Bergerac, saisie de plainte, ouvrit une enquête, mais le lendemain, le coq reprit sa place habituelle.

— Le 24 décembre, M Jean Barrière, 24 ans, chaudronnier à la poudrerie nationale, domicilié au Bout-des-Vergnes, banlieue de Bergerac, constata que des malfaiteurs lui avaient dérobé une centaine de piquets de bois, châtaignier et acacia, et une centaine de pieds de topinambours arrachés sur sa propriété ; deux arbres fruitiers avaient été également arrachés. M. Barrière estimait à 1.500 fr. le préjudice à lui causé. Enquête.

— Ces jours derniers, trois ou quatre sacs de maïs, d'une valeur d'environ 3.500 fr., furent dérobés au préjudice de M. Azzo Marighetto, 58 ans, cultivateur au Rond, commune de Carsac-de Villefranche.

Enquête de la gendarmerie de Vélines. Les auteurs du vol sont connus.

— Un vol de 1150 fr. a été commis au préjudice de M. Paulin Gonthier, 46 ans, cultivateur à Sainte-Colombe, commune de Lalinde.

— Le 24 décembre, à Eymet, devant la demeure de M. Mallet, coiffeur, on a volé la bicyclette de M. Jean Frantel, 42 ans, journalier à Fonroque. Le vélo est estimé 2000 fr. Enquêtes.

La Nationale-Vie

Société Anonyme d'Assurances sur la Vie. Régie par le Décret-Loi du 14 juin 1938. Capital social 75.000.000 de frs, libéré du 1/4. **ASSURANCES, en cas de décès et en cas de vie,** *de toute nature,* **Rentes Viagères. TROIS MILLIARDS d'actif** *au bilan ;* **Compagnie centenaire.** *Règlements les plus rapides.* **— Plus de 600 AGENCES** *en France.*

S'adresser à M. **BONNAMY,** *Agent Général, pour l'arrondissement, à BERGERAC, 27, Cours d'Alsace-Lorraine.*

Trouvailles. — Il a été trouvé :

Un portefeuille contenant une certaine somme, cartes de matières grasses, par M. Alfred Simoens, 2, rue Corneille.

Un gant de peau par Mlle Marthe Lacroix, 67, avenue de Verdun.

Des feuilles de dessin, crayons et pastilles odeurs par M. Jean Marrot, employé de mairie, 75, rue de La Boétie.

Une paire de gants par M. Léon Gacon, armurier, 36, rue Neuve-d'Argenson.

Un dessus de voiture par M. René Lacoste, gardien de la paix.

Un collier de chien par M. Lionel Cook, rue de Hérédia.

Un gant de laine pour homme par Mme Yvonne Meriande, 41, rue Clairat.

Une paire de gants de dame par Mme Madeleine Ferrociety, 42, rue Valette.

Un gant de peau pour dame par M. Amédée Fournier, 61, rue Bergeronnette.

Un ticket pour renouvellement de carte de tabac, par Mme Grenier, 52, rue Valette.

Un col blanc et une cravate par Mme Bonnaud, débitante, rue des Deux-Conils.

Une alliance avec poinçons par la jeune Ginette Guirmandie, boulevard de l'Entrepot.

Une fourrure d'enfant par M. Pierre Delhoume, 66, rue Thiers.

Une barque en dérive sur la Dordogne en aval du Barrage, par M. Jean Planque, rue des Rois de France.

Une cane de Barbarie par le jeune Gay, 14 ans, demeurant chez ses parents, rue du Grand-Puits.

Une valise contenant des effets sportifs, par un militaire allemand, qui l'a déposée au bureau de police.

Déclarations ont été faites au commissariat de police, bureau des épaves.

Protégez vos compteurs à eau. — Les compteurs à eau ne pouvant plus être remplacés ou réparés qu'après de longs délais, dus à la pénurie de main-d'œuvre et de métaux, il est rappelé aux usagers du Service des Eaux qu'il leur appartient de les protéger contre l'action du gel.

Pour cela, il suffit de les entourer de matières isolantes, telles que pailles, copeaux de bois, débris de liège, chiffons, etc...

Faute de précautions convenables, les abonnés s'exposeraient à la privation de l'usage de l'eau et à des frais de réparation, actuellement onéreux.

UNE MALADIE UNE OPÉRATION UN ACCIDENT

peuvent grever lourdement votre budget.

Mettez-vous à l'abri, chacun peut le faire moyennant une prime de 110 fr. par an. — Assurance Maladie.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. de CAMY, Assurances, 54, boulevard Montaigne, Bergerac.

Au marché. — Peu d'activité au marché du 24 décembre, sur la place de l'église Notre-Dame ; apports assez restreints de légumes frais. Quelques paires de poulets enlevées rapidement.

Au marché de la place des Deux-Conils, nombreux apports d'oies et de canards gras.

Plusieurs paniers de foies d'oies et de canards ; prix demandés 600 à 700 fr. le kilo pour les premiers, et de 200 à 240 fr. pour les seconds, suivant grosseur et qualité.

Ventes assez actives.

Un souci de moins pour les femmes

Si, comme tant de femmes, vous avez une mauvaise circulation, essayez les gouttes Florides. C'est une préparation végétale très efficace, et toujours bien supportée. Avec les Gouttes Florides, vous serez beaucoup mieux portante. Vous aurez le teint plus frais, le visage bien reposé. Le flacon 11 fr. 90. Si vous ne pouvez pas vous procurer les gouttes Florides, faites usage des comprimés Florides, même formule, même efficacité, 16 fr. 30, ttes phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 3330.

Assurances sociales agricoles. — *Paiement des cotisations.* — Les cotisations Assurances Sociales doivent dès maintenant être versées au compte chèque postal 263.31 Limoges à l'aide de la formule 1418 A. S. (sans frais) et ce, dans les 10 jours du mois suivant le trimestre échu, c'est à dire :

le 10 Janvier 1944, pour le quatrième trimestre de l'année 1943.

Le 10 avril 1944, pour le premier trimestre de l'année 1944.

Le 10 juillet 1944, pour le deuxième trimestre 1944.

Le 10 octobre 1944, pour le troisième trimestre 1944.

Les assurés et employeurs sont informés que dorénavant les feuillets trimestriels ne leur seront adressés par la Caisse de Périgueux qu'après l'encaissement par elle des cotisations dues. De ce fait, en cas de non paiement, les assujettis ne pourront plus faire valoir la non réception desdits feuillets.

Nous tenons à rappeler que toute cotisation non payée à l'échéance donneront lieu au calcul des intérêts de retard prévus par la loi sans préjudice des sanctions administratives qui pourraient être prises, le cas échéant, contre les employeurs défaillants.

Les femmes surtout en souffrent

C'est à la constipation que tant de femmes doivent nervosité, migraines, boutons, indiquons-leur ce simple remède : un comprimé Vichybol le soir, et l'intestin se vide régulièrement, sans fatigue, ni coliques. Vichybol, aux plantes laxatives et au sel Vichy-Etat : 9 fr. 50 ttes phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P.2862.

A la S.N.C.F. — A partir du 1er janvier 1944, les trains 1725 partant de Bergerac à 9 h. 50 et arrivant à Libourne à 14 h. 44, et 1734 partant de Libourne à 16 h. 50 et arrivant à Bergerac à 18 h. 36, seront mis en marche, les mardis, jeudis et vendredis au lieu des lundis, mercredis et samedis, afin de permettre aux usagers locaux d'avoir chaque jour des trains pour leurs déplacements.

Les trains 1725 partant du Buisson à 8 h. 20 et arrivant à Bergerac à 9 h. 28, et 1734 partant de Bergerac à 18 h. 46 et arrivant au Buisson à 19 h. 57 ne seront plus mis en marche que les lundis, mercredis et samedis.

Colis aux prisonniers de la Croix-Rouge. — A partir du 1er janvier 1944, et par ordre supérieur impératif, la composition des colis ne peut être modifiée à la demande des familles qui ont cependant la faculté de compléter le poids à 5 kg.

En janvier, il pourra être fait trois colis par prisonnier et la confection aura lieu comme d'habitude tous les mercredis et samedis et, *en supplément, tous les vendredis* du mois.

Pharmacies de service. — Samedi 1er janvier, pharmacie Galtier et Lableigne, rue Neuve-d'Argenson.

Dimanche 2 janvier, pharmacie Minoux, place Gambetta.

Bons de semences pour collectivités. — Les collectivités, dont l'agrément préfectoral est postérieur au 1er octobre 1943, pourront, *avant le 31 janvier 1944, dernier délai*, demander des bons de semences de légumes secs à la Direction des Services Agricoles, 1, rue Sirey, à Périgueux. A l'appui de leur demande, elles devront fournir une copie de l'arrêté préfectoral d'agrément et préciser la superficie consacrée par elles à ces cultures.

Il est porté à la connaissance des collectivités ayant déjà perçu des bons de légumes secs que la valeur de ces bons, exprimés en surface, vient d'être établie comme suit :

Pois, 150 kg à l'ha ; haricots, 100 kg à l'ha.

Les bons qui n'auraient pu être honorés devront être envoyés, au plus tard le 15 février 1944, au Groupement National Interprofessionnel des semences, section graines potagères, 2, rue du Louvre, à Paris, qui fera assurer la livraison.

Pour tous vos ordres de bourse et placements de capitaux, adressez-vous à M. DELBOS, correspondant d'agents de change, Bergerac, 132, rue Neuve. Tél. 613. Courtages officiels sur tous marchés financiers. Agence générale du groupe des « Séquanaise ».

Tribunal Correctionnel

Audience du 23 décembre

Présidence de M. Mariel, président du tribunal. Ministère public, M. Lapeyrère, procureur de la République.

Vol et recel. — Fernand L..., 16 ans, un mois de prison avec sursis ; Jean Lascaud, 24 ans, manœuvre, à Bergerac, un mois ; Charles Mauroy, 25 ans, ouvrier agricole à Bergerac, deux mois ; Charles Lesploe, 29 ans, rétameur à Bergerac, deux mois.

Vol. — Pierre Gravière, 23 ans, cultivateur à Montazeau, un mois de prison avec sursis.

Laurenti Laurent, 43 ans, commis boulanger à Sigoulès, six mois de prison.

Eva Beysse, épouse Laurent, 38 ans, sans profession, à Sigoulès, quatre mois.

Ginette P..., 18 ans, employée à Bergerac, un mois avec sursis.

Abandon de chantier. — Louis B..., 20 ans, cultivateur, 8 jours de prison.

Abus de confiance. — Pauline Mauroy, 32 ans, sans profession, à Bergerac, trois mois et un jour de prison.

Homicide par imprudence. — Armand Desjoux, 43 ans, chauffeur à Saint-Pierre-d'Eyraud, 2.000 francs d'amende.

Fausse déclaration de récolte de vin. — Veuve Jeanne Grenouilleau, 74 ans, propriétaire à St-Antoine-de-Breuilh, 1.200 fr. d'amende.

Marcel Barrière, 46 ans, propriétaire à Port-Sainte Foy, 1.200 fr. d'amende.

Alphonsine Vérifer, veuve Barrière, 68 ans, propriétaire à Port-Ste-Foy, est relaxée.

Usage indu d'une carte d'alimentation. — Marie Laboye, épouse Félix, 38 ans, ménagère à Bergerac, 2.400 fr. d'amende.

Abatage clandestin, achat à la ferme, vente de viande sans tickets. — Roger Dubois, 25 ans, bûcheron à St-Avit-Rivière, 8 jours de prison et 1.200 fr. d'amende et insertion dans deux journaux locaux.

Vol. — Pierre L..., 17 ans, 1.200 fr. d'amende.

Dénonciation calomnieuse. — Roger Guichard, 23 ans, cultivateur à Prigonrieux, onze mois de prison.

Coups et blessures. — Roger Guichard, 23 ans, cultivateur à Prigonrieux, 1.200 fr. d'amende.

Vol. — Clodomir Sabas, 41 ans, forain, sans domicile fixe, un mois avec sursis et 1.200 fr. d'amende.

Palma S..., 18, ans, 8 jours avec sursis.

Falsification de carte d'identité d'étranger, défaut de carte d'identité. — Tenezinha Covilho, 33 ans, manœuvre à Bergerac, confirmation du mandat de dépôt.

Flagrants délits

Audience du 22 décembre

Charles Lellèvre, 25 ans, poudrier à Bergerac (vol), et Louis Durand, 22 ans, cultivateur à St-Médard-de-Mussidan (vol de volailles).

Mandat de dépôt de M. le Procureur de la République est confirmé par le tribunal.

Audience du 24 décembre

Dame Baritaud, épouse Angély, [illegible] ans, sans profession, à Berg[illegible] arrêtées par M. le commissaire [illegible] police pour vol.

Et dame Bazk, épouse Rezepiak, 47 ans, cultivatrice à Fougueyrolles, arrêtée par la gendarmerie de Vélines pour recel.

Placées sous man[illegible] dépôt par M. le Procureur de la République ; le tribunal confirme le mandat.

VOUS QUI DESIREZ

Vendre ou Acquérir Propriétés, Villas, Fermes ou Châteaux

Tous prix, toutes contenances

Une seule adresse :

Cabinet Jean-Ernest CROUZEL, Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers, Le Buisson (Dgne). Téléphone 9.

Arrêtez votre toux commodément, avec ses comprimés

On prépare aujourd'hui pour calmer la toux, pour assainir et protéger les voies respiratoires, des comprimés qui sont très appréciés parce qu'on peut les avoir sur soi, et les prendre à tout moment, aussi bien dehors, en voyage, que chez soi : ce sont les comprimés Pulmoll. Si vous toussez, que ce soit par suite de rhume, grippe, bronchite, catarrhe, avalez 5 à 8 comprimés Pulmoll par jour. Rapidement, votre toux s'apaise, se raréfie, et vous connaissez un soulagement remarquable. Demandez à votre pharmacien des comprimés Pulmoll, faciles à prendre dehors comme chez soi. 15 fr. la boîte. Visa 846 P. 8027.

DANS L'ARRONDISSEMENT

MONBAZILLAC

Mariages et naissance. — Nous apprenons les prochains mariages de Robert Lacoste, fils de notre sympathique cantonnier, avec Mlle Louise Escarmant, du Buisson, et de Sixto Garcia-Montès avec Mlle Elodie Teillet, du village de Lacatie.

Egalement, nous apprenons la naissance d'un deuxième garçon chez les époux Crabet, du village du Tonibu. Meilleurs vœux.

Obsèques. — Le dimanche 5 décembre dernier, ont été célébrées les obsèques de Jean Clary, du village de Combet, décédé après une courte maladie, à l'âge de 62 ans.

Sincères condoléances à la famille.

PRIGONRIEUX

Nécrologie. — Lundi 20 décembre, ont eu lieu les obsèques de Mlle Léa Gras, âgée de 77 ans, ex-receveuse des postes, décédée à la suite d'une longue maladie. Nos condoléances à la famille.

Une mauvaise chute. — Lundi 20 décembre, en rentrant à son domicile, Mme Henriette Lopez ayant glissé s'est fracturé une jambe en plusieurs endroits ; elle a été transportée à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La culture du tabac. — Les livraisons commenceront le 21 janvier 1944.

LE BUISSON

Obsèques. — Récemment ont eu lieu les obsèques de Madame veuve Barret et Monsieur Pierre Dubois.

Que les familles en deuil reçoivent nos plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Albert Marquay ; M. et Mme Vignault ; M. et Mme B. Laclaverie ; M. et Mme Armand Daude et leur famille (de Chablis, Yonne) ; M. et Mme Jean Bonnamy et leurs enfants (de Libourne) ; M. Ferdinand Laval (de Mescoules) ; Mlle Léa Laval (de Mescoules) ; M. et Mme Eymard ; et toutes leurs familles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Madame veuve Marguerite EYMARD

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac. Tél. 79.

Cette infusion délassera votre foie

Il s'agit de la tisane Vichyflore, qui se prépare comme une tasse de thé, et dont les plantes médicinales, associées au sel Vichy-Etat, agissent heureusement sur le foie et l'appareil digestif. Nausées, fermentations intestinales, constipation, etc... cessent peu à peu et la digestion s'améliore, quand on prend après le dîner une tasse de cette bienfaisante et délicieuse tisane Vichyflore. 11 fr. 90 la boîte, ttes phies. Lab. Hélin, Chateauroux. Visa 846 P. 2920.

Foudres, Demi-Muids Cuves, Barriques

en lies blanche et rouge

Tonnellerie DE SA CONTE

ROUTE DE POMBONNE

Tél. 608 BERGERAC Tél. 608

achète tartre blanc et rouge

LES SPORTS

Rugby

Le dimanche de l'U. S. B.

Dimanche dernier, les actifs dirigeants du P. A. avaient organisé une rencontre de « juniors » du P. A.

Le manque de moyens de transport avait empêché de nombreux éléments du comité de répondre à l'appel des dirigeants. La facture du jeu s'en est considérablement ressentie.

La partie a été quelconque. Néanmoins, les sélectionneurs auront pu retenir quelques noms.

Des Bergeracois, signalons la belle partie fournie par Bernard et Prévôt.

Parmi les personnalités présentes, signalons la présence de M. Ijer, président du P. A.

Notre ami Christian Iratchet-Dubur, membre du comité du P. A., dont le dévouement à la cause sportive est connu de tous, avait insisté pour que cette rencontre ait lieu à Bergerac. Soyons certains qu'il fera mieux encore et que les amateurs du ballon ovale pourront, au cours de la saison, assister à des rencontres plus importantes.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Ci-dessous, voici le classement officiel de la Poule IV :

1. S. U. Agenais, 21 points.
2. C. A. Béglais, 19 points.
3. U. S. Bergeracoise, 16 points.
4. U. S. Villeneuvoise, 15 points.
5. Stade Montluçonnais, 13 points.
6. S. C. Angoulêmois, 11 points.
7. Stade Bordelais, 10 points.
8. U. S. Montalbanaise, 8 points.

COUPE DE FRANCE

GIRONDINS contre U. S. B.

Après une série de dures rencontres, l'U. S. B. va disputer, dimanche, le premier match de la Coupe de France.

Elle va affronter cette rencontre, privée de quelques-uns de ses meilleurs éléments. En effet, Fort, Désusclade, Gardette, Gabar et Felix, blessés récemment, ne pourront vraisemblablement pas tenir leur place.

Les locaux seront donc dans l'obligation de faire appel, soit à des jeunes, soit à des chevronnés.

Les noms qui sont déjà mis en avant permettent d'espérer que le « quinze » local sera, malgré tout, assez redoutable pour enlever, dimanche, la décision à la condition, cependant, que l'équipe se présente sur le terrain avec la volonté bien arrêtée de vaincre et bien décidée à jouer le jeu voulu pour gagner.

Nous espérons du reste que les Usbistes auront à cœur d'effacer devant le public l'impression qu'ils ont fournie contre Angoulême dans la deuxième mi-temps.

Si contre Angoulême ils pouvaient invoquer les conséquences d'une saison de championnats très dure, contre les Girondins, ils n'auront pas la même excuse, puisque la commission de rugby a tenu que dimanche dernier soit pour les joueurs premiers un repos complet.

Nous espérons donc que la première journée de la Coupe de France apportera aux couleurs locales la consécration des belles exhibitions que nos équipiers ont eu l'occasion de fournir contre Agen, Villeneuve et Bègles.

En lever de rideau, à cette grande rencontre, aura lieu un match qui opposera les juniors de Sainte-Foy aux juniors usbistes.

Comme pour les grandes rencontres, pour éviter des encombrements aux guichets, la vente des billets d'entrée au stade aura lieu dimanche matin, de 10 h. à midi, au siège social : Café Riche.

SPORT GYMNIQUE

L'U.S.B. est heureuse et fière de compter désormais dans ses rangs un athlète national. Notre dévoué moniteur Kemf, le brillant gymnaste bien connu des Bergeracois, est en effet classé dans un fort bon rang dans ce groupe de choix. Nous espérons que cette bonne nouvelle fera plaisir aux amis de la Section Gymnique.

Celle-ci rappelle à tous ses adhérents qu'elle a de grands projets pour 1944. Certains sont en voie d'exécution. D'autres seront grandement facilités par les nouveaux appareils demandés à Paris et qu'on espère recevoir sous peu.

Les cours ont repris aux heures habituelles. La section fait un nouvel appel à tous, jeunes filles, jeunes gens ou pupilles. Le travail du moniteur étant très lourd et pour ne pas compliquer sa tâche, la clôture de ces inscriptions aura lieu le 30 janvier à la salle.

Football

Après la victoire de Bergerac sur Montluçon

Les Bergeracois ont disputé, samedi, jour de Noël, le 8e match de championnat contre l'E. D. S. Montluçon, équipe redoutable, qui, après un début de saison difficile, devient tous les dimanches plus coriace. L'équipe des Enfants de France-Football-Club bénéficiait de la rentrée de son portier et capitaine, Jules Weinstock. Dès le coup d'envoi, et jusqu'à la 45e minute, les Bergeracois jouant rapidement et avec cœur, harcèlent les Montluçonnais. Ces derniers font quelques descentes dangereuses, mais sans résultat. L'inter-gauche local, Garcia, abat un travail considérable et lance à tous coups ses coéquipiers qui, brillamment, arrivent à la mi-temps avec une avance de 4 buts à 0. Rien ne laissait prévoir l'effondrement de la seconde mi-temps. Dès la remise en jeu, on a la très nette impression que les deux demi-ailes, Chort et Camus, et l'ailier gauche sont au bout de leur rouleau et ne sont plus d'utilité pour leur équipe.

La défense, avec Weinstock, Dufrenne, Llados et Raux, est aux prises avec une équipe montluçonnaise qui, n'étant plus jugulée par les ailes, part très souvent vers les buts locaux. Les 4 joueurs précités font un très gros travail. Bergerac concède 2 buts et un pénalty. La fin de partie est palpitante.

Montluçon veut l'égalisation, mais ne peut y parvenir. Cette rencontre très bien arbitrée par le referee Renversade, à qui nous reprocherons un pénalty très sévère, fut très agréable à suivre et exempte de brutalité.

La 1re mi-temps nous a apporté le réconfort d'un redressement tant désiré et enfin obtenu. La 2e mi-temps montre que certains joueurs locaux ne comprennent pas cet esprit d'équipe et de camaraderie qui veut que tout soit sacrifié à la préparation consciencieuse d'un match important. Espérons que la leçon aura été bonne et que les frissons des dernières minutes auront mis du plomb dans la tête à certains.

Nous pouvons, sans crainte, nous réjouir de cette victoire sur Montluçon. La physionomie de la 1re mi-temps doit donner confiance à François Rodriguez, car nous affirmons que la 2e partie du jeu aurait dû voir la réédition de la 1re. La ligne d'avants est forte et bien formée avec Cambecèdes au centre. La ligne de demis seule est faiblarde par les ailes. La défense est bonne et notre goal a retrouvé sa grande forme.

Après 8 matches de championnat, Bergerac compte 4 victoires et 4 défaites. La situation n'est donc pas si mauvaise, et avec un peu d'ardeur et de discipline, avec surtout un entraînement intensif, de beaux résultats sont encore possibles.

L'A. S. Moulins

en Championnat de France

Après leur belle victoire sur Montluçon, les Bergeracois disputeront, le dimanche 2 janvier, sur le stade de Camp-Réal, leur dernier match de la poule aller du championnat de France. Si les locaux jouent toute une partie comme leur première mi-temps contre Montluçon, le public qui a vibré pendant ces 45 minutes est assuré d'assister à une magnifique rencontre. La valeur de l'équipe champion d'Auvergne de zone occupée n'est plus à faire. Les résultats aussi bien en championnat qu'en Coupe, en font un adversaire des plus redoutables. Les équipiers de Jules Wemstock auront à cœur, espérons le, de vouloir terminer cette poule aller par une victoire. La confiance est revenue dans le camp local. Nous avions raison d'écrire que les blessures de son capitaine et de Buisan lui avaient été néfastes. Son goal a repris sa place et déjà le sourire de la victoire a effleuré l'équipe bergeracoise.

Cette rencontre attirera sans nul doute la grande foule des sportifs bergeracois qui viendront encourager et applaudir à la résurrection de l'équipe fanion des Enfants de France-Football-Club.

La Force

Foot-Ball. — Mouleydier bat A.S. F., 2 buts à 1. — Match très plaisant qui vit la victoire du meilleur. A Mouleydier équipe jeune, athlétique, possédant une bonne technique. Côté local, manque de cohésion, mais bonne volonté évidente qui permettra dans l'avenir un complet redressement.

Dimanche prochain 2 janvier, l'A. S.F. recevra l'Entente Bergeracoise Enfants de France Foot-Ball-Club.

Devant cette formation sympathique entre toutes, nul doute que les locaux se réhabiliteront du match aller. Tous au stade, à 14 h. 30.

Basket-Ball

U. S. B. Vétérans bat E. F. B. Vétérans par 34 à 31.

U. S. B. Féminine bat sélection Féminine E. F. B.-Stella par 16 à 10.

Sélection masculine E. F. B.-Stella bat Section Indochinoise du camp Bao Dai par 34 à 26.

Athlétisme

La section Cross des E. de F. organise le 16 janvier son annuel challenge du Vêtement sur le stade de Camp-Réal et les environs.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette grande manifestation de course à pied.

Ping-Pong

La section Ping-Pong du Football-Club de Bergerac a été désignée par la Fédération pour organiser, en Dordogne, une Coupe Populaire, coupe qui s'est disputée dans tous les comités de France.

La date primitivement fixée ayant dû être repoussée, ce tournoi se déroulera les 15 et 16 janvier. Il est ouvert à tous les joueurs non classés de la Dordogne.

Les engagements sont reçus jusqu'au 9 janvier, au siège, Café de France, ou au « Sportif », rue du Maréchal Pétain.

ACHAT
VENTE
ÉCHANGE

MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

Maison Vve GOT

E. BENOIST Gendre, Successeur

11, rue Mounet-Sully, BERGERAC

Location Téléphone 652

AVIRON

Entrainement

Samedi, jour de Noël, et dimanche, l'entraînement s'est poursuivi sur la Dordogne.

Les jeunes, barrés par Luyé-Tanet, et les seniors ont effectué quelques sorties.

Le ponton est en réparation. Sitôt qu'il sera terminé, l'équipe à « huit » du S. N. B. sera constituée. Pour cette formation, il sera tenu compte de l'entraînement en cours.

Membres honoraires. — Le S.N.B. qui vient de terminer une saison brillante entre [illegible] mettre en recouvrement ses cartes de membres honoraires.

Cette année, quatre réunions seront organisées, soit au Prat-Barat, soit sur le bassin de l'Alba. Les cartes de membres honoraires donneront droit à l'entrée gratuite. Il est donc de l'intérêt de tous de faire partie de notre vieux *Sport Nautique*.

En apportant tout de suite leur contribution à notre trésorier, les sportifs de Bergerac permettront à nos rameurs de bien se préparer à la saison 1944.

Des embarcations neuves doivent être achetées, la réparation du ponton va nous obliger à verser une certaine somme, il est urgent d'installer des douches.

Tout cela va entraîner de grosses dépenses. Sportifs, vous aurez à cœur de nous aider.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES

Espert Michèle, place Bellegarde.
Caric Christiane, rue des Conférences.
Couyssac Michel, rue Candillac.
Prichonnet Gilberte, avenue Calmette.
Cocymans Richard, avenue Calmette.
Beylat Françoise, place Bellegarde.
Agnes Yvonne, avenue Calmette.
Pascaud Bernard, rue de La Boëtie.
Aunis Jacques, Allée des Grands ducs.
Sainte-Marie Danielle, place Bellegarde.
Gérand Marie-Claude, place Bellegarde.
Faure Jean-Louis, rue Condé.
Lacoste Michel, rue de l'Intendance.
Cahu Josiane, Bd. Chanzy.
Dafraix Gérard, au Petit Paris.
Lavigne Roselys, à St. Christophe.
Grouffier André, avenue Calmette.

MARIAGES

Eslor Fernand, tailleur d'habits de Bergerac, et Germaine Ferdinand, s. p., de Bergerac.
Cluzeau Georges, cultivateur, de Bergerac, et Alexandrea Borowki, tailleuse, de Bergerac.
Robinet Georges, mécanicien, de Bergerac, et Albertine Pasquet, culottière, de Bergerac.
Marsault Georges, employé au Cadastre, et Georgette André, s. p., de Bergerac.
Bergdoll Raymond, instituteur, de Bergerac, et Chassard Simone, institutrice, de Bergerac.

DÉCÈS

Giullonelli Moïse, enfant, rue du Presbytère.
Marty Marie, épouse Chefdeville, 77 ans, s. p., rue Maréchal Joffre.
Bordas Marie, en religion Sœur Aquila, 68 ans, rue du Pont-St-Jean.
Fitte Paul, retraité des Postes, 81 ans, rue de la Liberté.
Dagiral Fernand, 20 ans, jeune des Chantiers, Avenue Calmette.
Chateau Marguerite, 81 ans, s. p., rue Maréchal Joffre.
Mazel Marie, épouse Large, 70 ans, s. p., impasse Bargironnette.
Daude Marguerite, Vve Eymard, 80 ans, s. p., rue du Pont-St-Jean.
Laroque Julie, Vve Arnouil, 85 ans, s. p., rue Chateaubriand.
Renversade Albert, 75 ans, s. p., La Catte.
Rougie Marie, Vve Fayolle-Lussac 79 ans, rue Neuve d'Argenson.
Lescure Jaqueline, enfant, rue Guizot.
Delpech Jean, 81 ans, s. p., rue Maréchal Joffre.
Chort Claudine, enfant, rue La Bruyère.
Brousse Marguerite, épouse Lafon, 85 ans, s. p., rue du Château.
Couleau Louise, 72 ans, s. p., à Versannes, épouse Lafaurille.
Lagrange Marie, Vve Barthou, s. p., 80 ans, rue Nungesser et Coli.

L. Dhumerelle & Fils

52, place Gambetta

Transactions Immobilières

Achat et vente de Propriétés
Fonds de Commerce, Industries

Agence MISSÈGUE

Place de la République, Bergerac

A vendre en exclusivité :

1. Propriété à Couze, 22 hect., seul tenant, bon état de culture, maison de maîtres et colon en bon état, très jolie vue, situation agréable, écoulement très facile des produits, très bonne affaire.
2. Maison de rapport en ville avec magasin, immeuble d'angle, très bien placé, bonne location.
3. Bergerac, quartier de la gare, maison 4 pièces, cave et jardin, bonne construction, bon état, pourrait être libre.
4. Magasin de coiffure homme et dame, très bien placé, bien installé, bonne clientèle.
5. Terrain 1.200 mètres à bâtir et jardin, près de la ville, et bordant route nationale.
6. Grand choix d'autres affaires en propriétés, maisons, terrains, commerces.
7. Propriété de plaine à Varennes : 15 hect., terrains de premier ordre, dont partie en bordure de rivière. Libre à la vente. 775

HERNIE SOURDS

Chuts tous organes, Ptoses, etc., soulagées immédiatement, disparaissent progressivement, sans gêne, sans opération ni perte de temps, par les procédés de contention appropriés à chaque cas, de M. BOULAUD, Directeur Spécialiste.

Une méthode créée par l'u[illegible] très appliquée par M. BOULAUD, Spécialiste prothétique, permet aux sourds et durs d'oreilles d'améliorer progressivement leur audition et d'o[illegible] également une diminution de leurs bourdonnements.

Renseignements grat. par le CENTRE DE PROTHÈSE DE FRANCE, 30, r. St-Lazare, Paris. Et. fondé en 1855, Méd. d'Or Paris 1891, Gd Dipl. d'Honneur, St-Germain, 1892.

PERIGUEUX, mercredi 5 janvier, Hôtel de l'Europe, 9 h. à 4 h.
BERGERAC samedi 8 janvier, Hôtel Terminus, 9 h. à 3 h.
SAINT CYPRIEN, lundi 10 janvier, Hôtel de la Poste, 9 h. à 4 h.
PERIGUEUX, mercredi 12 janvier, Hôtel de l'Europe, 9 h. à 4 h.
MUSSIDAN, samedi 15 janvier, Hôtel de la Gare, 9 h. à 2 h.
VERGT, vendredi 21 janvier, Grand Hôtel du Cheval Blanc, 9 h. à 4 h.
SARLAT, samedi 22 janvier, Hôtel du Lion d'Or, 10 h. à 4 h.

A VENDRE vélo dame neuf. S'adr Marsaud, Ste-Alvère 1

A VENDRE vélo d'homme et roues de remorque Michelin. Baraquements Boulodrome, rue Valette, Bergerac. 2

SITUATIONS AUTOMOBILES

JEUNES, faites-vous une situation intéressante dans l'industrie et le commerce de l'AUTO (mécanicien, chauffeur, dépanneur, vendeurs d'auto, conducteur tracteurs, autorails, chemins de fer, P.T.T.). Suivez nos cours par correspondance, ils feront de vous des techniciens et des mécaniciens de premier ordre. Durée 10 mois. Prix 120 francs par mois. COURS AUTO, 54, r. Docteur Cordier à St-Quentin (Aisne). 3

A VENDRE manteau antilope naturel, taille 42, état neuf. 47, boulevard Chanzy. 4

A VENDRE conduite intérieure Panhard-Levassor, type X 76, 6 places, face à la route. S'adr. Peigne, villa de l'Ormeau, rue Waldeck-Rousseau, Bergerac. t. 547. 5

A VENDRE poste T. S. F., 5 lampes, état neuf. S'adr Courreye, caserne Davoust, Bergerac. 6

A VENDRE costume et pardessus garçonnet 13 à 15 ans, état neuf. Fabre, boul. Entrepôt. 7

ENTREPRISE MOTOCULTURE

offre très belles situations à : 1° Conducteurs tracteurs agricoles ; 2° Excellent mécanicien connaissant moteurs essence Diésel, gazogène, soudure autogène, forge. Ecrire Office du Travail, Bergerac (Visa n° 528). 8

DEMANDE bonne à tout faire, bons gages, maison bourgeoise, bourg. S'adresser Guillaume, Faux. (Visa n° 536). 9

FAMILLE deux hommes et une femme, sérieuses références, recherche pour 8 septembre prochain, propriété en rapport, métayage ou fermage, région Monbazillac, Pomport, Rouffignac, Colombier, Marbeu, St-Capr.-d'Eymet (Visa n° 538). 10

ON DEMANDE pour 8 sept., famille domestiques, 2 hommes et une femme, qu'on intéresse à la product. pr propriété t. en rapp. région Bergerac. très sér. référ. exigées. Delcayre Georges, route d'Eymet, Bergerac (Visa n° 537). 11

A VENDRE (héréd.) fer. 11 de fer vignes, bon état. S'adresser Mme Fontaine, à Rouzade. 12

J'ENTREPRENDS sciage et fente de bois Raymond, 19, r. des Conférences 13

CHERCHE chambre et cuisine à louer. S'ad. M. Saguès, rue d'Albret, Bergerac. 14

DEMANDE bon jardinier, célibataire, trois branches, nourri, logé, blanchi Périé, au Monteil, Lamonzie-St-Martin. (Visa n° 540). 16

PORCS 10 à 35 kgs toutes races

Tarif gratuit

LAVERGNE J., Porcs

NIEUIL (Charente)

ON DEMANDE une femme de ménage sérieuse, tous les matins, et deux après-midi par semaine. S'adr Mme Augeyrolle, 10, rue Clairat (Visa n° 539). 17

SUIS ACHETEUR vins tout degré, toute provenance, faire offre à Sicard, courtier en vins, route de Bordeaux, tél. 812. Bergerac. 250

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et de chauffage. Gassia Marius, Prigonrieux.

A VENDRE libre maison 8 P. Jard. dans bourg, gare, rivière, ravitaillement facile. Durand, Eymet (Dordogne). 865

MÉNAGE domestiques agricoles, très bonnes références, cherche place stable, environs Bergerac-Prigonrieux pour septembre 1944. S'adr bureau du journal. 866

La plus brillante des Carrières

vous sera réservée si vous apprenez la **Comptabilité** par correspondance, brochure explicative n° 32 X sur demande, accompagnée de 3 frs pour envoi. Cours T.F.J., 65, rue de la Victoire, Paris (2e). 751

ACHÈTERAIS fourneau lessiveuse, n° 8 ou 10, bon état. G. Lavergne, Monbazillac 847

A DES PRIX RAISONNABLES

on cèderait divers emplacements, maisons en ville ou à la campagne, propriétés ou domaines de diverses importances. — Plusieurs enclos avec un ou plusieurs hectares, belles habitations ou maisons ordinaires — Le plus grand choix d'affaires tous genres. Agence BONNAMY, 27, cours d'Alsace-Lorraine Bergerac (Dordogne). 700

A VENDRE belle et confortable demeure presque en ville, potager et verger en plein rapport, prix modéré ; autres affaires intéressantes Agence Bonnamy, Bergerac 817

Etude de Me HERTZOG, notaire à Bergerac

VENTE DE LICENCE

Suivant acte reçu par Me HERTZOG, notaire à Bergerac, le vingt-quatre décembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré le vingt huit décembre mil neuf cent quarante-trois fol 68 n° 346, par le receveur qui a perçu les droits,

Monsieur Marcel-Anatole TEYSSIER, négociant en vins, et Madame Jeanne-Marie-Antoinette LAPARRE, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, rue du Maréchal Pétain.

Ont vendu à Madame Cyprienne-Marcelle ROUBY, sans profession épouse de Monsieur Georges DELCAYRE, avec lequel elle demeure à Bergerac, rue Georges Clémenceau.

La licence de courtier en marchandises, exploitée par eux à Bergerac, rue du Maréchal Pétain, inscrite au registre du commerce sous le n° 7417, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er octobre mil neuf cent quarante-trois.

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Me HERTZOG notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la seconde insertion.

L'insertion prévue par l'article 31 de la loi du vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt six, paraîtra au Bulletin annexe du *Journal Officiel*.

Pour première insertion.

Signé :
Edouard HERTZOG

Etude de Me SIMOUNET, huissier à Bergerac et de Me FEYDY, commissaire-priseur à Bergerac.

Vente aux Enchères Publiques

par suite de saisie exécution

Le *samedi 8 janvier 1944*, à 14 heures, à Bergerac, place Gambetta, en face de l'Hôtel des Ventes, il sera vendu aux enchères publiques par Me FEYDY, commissaire priseur :

UN CAMION BERLIET C.B.A., 5 tonnes, plateau immatriculé sous le n° 9966 F.C.I., saisi au préjudice de M. Jean COSTE, camionneur, à Bergerac, rue des 3 Frères Cassadou.

Au comptant frais en sus.

R. FEYDY.

Exposition jour et lieu de vente de 9 h. à 12 heures.

Etude de Me DENOIX de SAINT-MARC, notaire à Bergerac (Dordogne)

VENTE DE LICENCE

Suivant acte reçu par Me Daniel DENOIX de SAINT MARC, notaire à Bergerac, le vingt et un décembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Bergerac A. C., le vingt trois décembre suivant, folio 67, n° 378, Monsieur Pierre TEYSSIER en famille Joseph propriétaire et commissionnaire en vins et Madame Olivia PENAUD, son épouse demeurant ensemble à Pombazet, commune de Montcaret, ont vendu à Monsieur Marcel-Anatole TEYSSIER négociant en vins, demeurant à Bergerac rue du Maréchal Pétain n° 28

Une licence de commissionnaire en vins, sise à Montpeyroux (Dordogne) inscrite au registre du tribunal de commerce de Bergerac, sous le n° 4353 et comprenant ; l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage ainsi que tous les droits attachés à la dite licence et la carte professionnelle.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu devront être faites dans les vingt jours de la deuxième insertion, et seront reçues au domicile élu, à Bergerac, en l'étude de Me DENOIX de SAINT-MARC notaire.

Pour premier avis

DENOIX de SAINT MARC

L'Administrateur Gérant
B. TAILLANDIER

Chaussures de Limoges

58, rue Neuve, R. BURE, chausseur

Série pour la Classe
- pour la Marche
- pour l'Appartement